

Communiqué

## **Mobilisation - Procès du 8 novembre à Gap - Délit de solidarité**

Dans une semaine, le 8 novembre, le procès de 7 personnes engagées dans la défense des droits des personnes migrantes va s'ouvrir à Gap (Hautes-Alpes). Ils et elles sont poursuivi·e·s pour «aide à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière sur le territoire national, en bande organisée». **Ce sont pour la plupart des militant·e·s d'organisations membres des Etats généraux des migrations.**

**Nous faisons appel à vous pour amplifier les mobilisations avant le 8 novembre.**

Pour rappel, le 22 avril dernier, ils et elles ont participé à une marche solidaire pour dénoncer les violences commises par le groupuscule Génération identitaire à l'encontre des personnes exilées dans la région de Briançon, pour protester contre la militarisation de la frontière franco-italienne et la traque des exilé·e·s. **Pour être venu·e·s en aide à des exilé·e·s menacé·e·s par ce groupuscule, Bastien, Benoit, Eleonora, Juan, Lisa, Mathieu et Théo risquent jusqu'à 10 ans de prison et 750 000 euros d'amende.**

Ce procès est un nouvel exemple des poursuites engagées en France contre des citoyennes et citoyens engagé·e·s œuvrant pour la défense des droits, de la dignité et de la vie des personnes migrantes et réfugiées. La solidarité ne doit plus être un délit.

Afin de soutenir Bastien, Benoit, Eleonora, Juan, Lisa, Mathieu et Théo, vous pouvez rejoindre ou relayer mobilisations :

– [Une pétition nationale qui a déjà récolté plus de 37 000 signatures](#)

– Des soirées de soutien :

– [le 3 novembre à partir de 19h30, à la Générale Nord-Est à Paris, organisée par La Fanfare Invisible, Les Tabliers Volants, Chez les Croquignards, La Cimade, le Gisti, Délinquants solidaires, l'Anafé et le Comité de soutien au 3+4 de Briançon](#)

– [le 7 novembre à 18h30, à Guillestre organisé par le Comité de soutien au 3+4 de Briançon avec la participation de Massilia Sound System, Compagnie Kta et Passport Quartet](#)

D'autres événements auront lieu en amont du procès et notamment à Genève et Marseille. [Pour plus d'informations sur les soirées de soutien](#)

Vous pouvez mener à votre niveau une action de soutien de préférence le 7 ou le 8 novembre, et en informer le comité de soutien ou l'Anafé/Gisti/Cimade pour relais sur les réseaux sociaux.

Le Comité de soutien aux 3+4, Gisti, Anafé, La Cimade et de nombreuses autres associations et collectifs vous invitent à rejoindre le rassemblement de soutien le jour de l'audience, le 8 novembre, au tribunal de grande instance de Gap